

L'Ecole européenne Luxembourg 1 recrute

**2 ENSEIGNANTS REMPLACANTS DE CLASSE
(M/F/D) POUR LES SECTIONS
ALLEMANDE, ANGLAISE et FRANCOPHONE
DES CYCLES MATERNEL ET PRIMAIRE
(25.5 HEURES/SEMAINE – TEMPS PLEIN)**

2023-06-PRI-REM-DE-EN-FR

Description de poste

Mission :

Deux enseignants/es de classe pour les sections allemande, anglaise et francophone sont recrutés/es à partir du 1er septembre 2023 pour un CDD de 1 an (renouvelable) au cycle maternel et/ou primaire de l'École européenne Luxembourg I.

Profil :

- Le/la candidat/e sera détenteur/trice d'un diplôme universitaire (DE, EN ou FR) pour enseigner tous les niveaux des cycles maternel et primaire.
- Le/la candidat(e) maîtrisera l'allemand, l'anglais et le français, au moins l'une de ces 3 langues au niveau C2 minimum, la seconde au niveau C1 minimum et la troisième au niveau B2 minimum.
- Le/la candidat(e) aura une expérience professionnelle comme enseignant(e) d'au moins 2 ans.
- Une expérience préalable en tant qu'enseignant(e) dans une école européenne et la connaissance d'une des autres langues de travail de l'École européenne de Luxembourg seront considérées comme un atout.
- Le/la candidat(e) sera motivé(e) pour travailler en équipe avec les autres enseignants et l'équipe pédagogique des cycles maternel et primaire.
- Le/la candidat(e) sera disposé(e) à acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation efficace des logiciels spécifiques des écoles européennes.

- Le/la candidat(e) aura une connaissance du système des écoles européennes et sera motivé pour travailler dans un environnement multilingue et multiculturel.
- Le/la candidat(e) aura un sens aigu des responsabilités et une présentation personnelle irréprochable.
- Le/la candidat(e) doit être citoyen de l'Union européenne ou être en possession d'une autorisation de travail au Grand-Duché de Luxembourg au moment de la candidature.

Nous offrons :

- Un contrat à durée déterminée (1 an) renouvelable à partir du 1er septembre 2023 conformément au Règlement de service pour les enseignants recrutés localement dans les Ecoles européennes : (<https://www.eurasc.eu/fr/Office/official-texts/basic-texts/en> "Règlement de service pour les enseignants recrutés localement dans les Ecoles européennes - 2016-05-D-11-fr-10" (<https://www.eurasc.eu/BasicTexts/2016-05-fr11-en-10.pdf>),
- 25.5 heures d'enseignement par semaine,
- Salaire mensuel brut : 6.209,00 EUR par mois (243,49 EUR/ mois pour une heure d'enseignement par semaine dans les classes maternelles et primaires),
- **Frais de déménagement (art. 37)** : "Un chargé de cours recruté pour une durée déterminée d'au moins 12 mois pour un nombre minimal de 16 heures/périodes hebdomadaires par semaine a droit, dans les conditions prévues aux articles 59 et 62 du Statut du personnel détaché des Ecoles européennes, au remboursement des frais occasionnés par son déménagement à proximité de l'école (...)",
- **Indemnité d'installation (art. 37bis)** : "Un chargé de cours recruté pour une durée déterminée d'au moins 12 mois pour un nombre minimal de 16 heures/périodes hebdomadaires par semaine qui apporte la preuve qu'il a été obligé de changer de lieu de résidence et qu'il s'est effectivement installé à proximité de son lieu de travail (...) a droit à une indemnité d'installation (...)",
- **Frais de scolarité des enfants - Minerval (art. 39)** : "Une réduction du minerval est accordée aux chargés de cours recrutés pour l'année scolaire pour leurs enfants inscrits dans les Écoles européennes, durant la période de leur emploi. La réduction s'élève à 7 % par heure hebdomadaire de cours dispensée dans les cycles maternel et primaire et à 5 % par période hebdomadaire de cours dispensée dans le cycle secondaire."

Modalités de recrutement :

- Les candidatures sont à adresser exclusivement via le portail de recrutement de l'École européenne Luxembourg I - Kirchberg (<https://www.euroschool.lu/vacancies>) pour le **dimanche 9 juillet 2023** dernier délai à l'attention de
Monsieur Martin WEDEL
Directeur de l'École européenne Luxembourg I

En indiquant la référence **2023-06-PRI-REM-DE-EN-FR** dans la lettre de motivation.

- Il est indispensable de joindre à la candidature :
 - une **lettre de motivation**,
 - un **curriculum vitae détaillé** (si possible sous format « Europass »),
 - une **copie du/des diplôme(s)** d'études,
 - un **extrait du casier judiciaire** (bulletin 3 et 5 pour le Luxembourg ou équivalent pour les autres pays) datant de moins de 3 mois,
 - le cas échéant, l'autorisation de travailler au Grand-Duché de Luxembourg en cours de validité pour les non-ressortissants de l'UE.
- **Tous les documents doivent être téléchargés en format .pdf !**
- **Il ne sera pas tenu compte des candidatures incomplètes**, envoyées hors délais, par courrier postal ou électronique.
- Aucune réponse ne sera donnée aux candidats avant la fin de la procédure.
- **Les personnes intéressées par ce poste qui n'auraient pas le profil demandé (critères minimum demandés) sont priées de s'abstenir.**
- Les candidats retenus seront invités à un **entretien durant la semaine du 10 juillet 2023**.

Des informations détaillées concernant notre école ainsi que sur les Écoles européennes en général peuvent être trouvées sur le site web de l'École européenne Luxembourg I www.euroschool.lu respectivement sur le site web des Écoles européennes www.eursc.eu.

Les demandes d'informations complémentaires seront traitées jusqu'au 5 juillet à midi et doivent être adressées à l'adresse électronique suivante : elise.meyniel@eursc.eu.